

PROCES VERBAL SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2011

Date de convocation
17 juin 2011

L'an deux mille onze, le vingt-trois juin, à 20 h 45,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la Présidence de Pierre de RUS, Maire.

Date d'affichage :
17 juin 2011

Étaient présents : H. REYNAUD - C. DUCH - Y. BERGER - A. VIGUIE - J.-J. MORENO - M. CARTIER - D. LETROUBLON - V. GUY - A. DISCHBEIN - D. VEROTS - P. LEROUX - R. HATIK - G. MALAUSSENA - I. FEVRIER - L. COMPAGNON - M.-J. MOREIRA DE SOUSA - C. ALIQUOT-VIALAT - R. LE NAGARD - G. PUGIN - A. ALIQUOT - J. MALOULI

En exercice : 29

Étaient absents excusés :

G. du BOISREVENU ayant donné pouvoir à C. DUCH
E. AMANN ayant donné pouvoir à M.-J. MOREIRA DE SOUSA
L. VERRICHON ayant donné pouvoir à D. VEROTS
V. DEBAILLEUL ayant donné pouvoir à J.-J. MORENO
I. POURCHOT ayant donné pouvoir à G. PUGIN

Étaient absents :
M. CARTAU-OURY
N. LEGRAND

Présents : 22

Votants : 27

Secrétaire de séance : J.-J. MORENO

LE CONSEIL MUNICIPAL

A APPROUVE

A L'UNANIMITE

- 1.1 Approbation du Procès Verbal du Conseil Municipal du 26 mai 2011
- 2.3 Convention d'objectifs et de financement d'une prestation de service avec la Caisse d'Allocations Familiales pour l'accueil de loisirs sans hébergement club Ados
- 3.1 Création de deux emplois d'adjoint technique de 2^{ème} classe – filière technique
- 3.2 Création d'un emploi d'intervenant pour l'éveil municipal artistique

A LA MAJORITE PAR 24 VOIX POUR ET 3 ABSTENTIONS

- 5.1 Marché de travaux de réaménagement de la rue du Montagne du Perray – passation d'un avenant n° 1 avec l'entreprise STRF

A LA MAJORITE PAR 22 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS

- 2.1 Modification de la tarification des accueils pré, post scolaires et post étude
- 2.2 Modification du règlement intérieur du secteur périscolaire

A LA MAJORITE PAR 22 VOIX POUR ET 5 CONTRE

- 4.1 Avis du Conseil Municipal – PLU de Saint-Pierre-du-Perray – lancement de la révision simplifiée n° 1 – prescription, objectifs et modalités de la concertation

A PRIS ACTE

- 1.2 Information sur les décisions prises par Monsieur le Maire

Le Maire, Président de Séance
Pierre de RUS